

37

JANVIER 82

37

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

Editeur responsable : Jean BOURG, rue Spinois, 144, Bte 6

6000 CHARLEROI

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

C.C.P. : 000-0199352-17

A.N.C.A.P.
rue de Loverval, 100
████████████████████
6071 - CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG
rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N° 37

JANVIER 1982.

CHASSEUR

un jour

CHASSEUR *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS À PIED * DER JAGERS TE VOET



LE MOT DU

PRESIDENT.

CHERS AMIS CHASSEURS,

L'année 1982 sera, je l'espère, une année faste pour notre chère Amicale.

En effet, elle devrait voir la consécration d'un projet qui réjouira tous les Chasseurs à Pied et leurs nombreux amis, et tout particulièrement notre Président d'honneur fondateur Jean BOURG.

Après avoir obtenu, suite à de longues démarches, le classement et la conservation du porche d'entrées de la Caserne Trésigny par un arrêté royal du 28 mars 1979, à l'intervention de la Commission Royale des Monuments et des Sites, il restait à pouvoir installer notre Musée des Chasseurs à Pied

dans ces locaux.

Grâce à l'appui de Monsieur Lucien HARMEGNIES, Bourgmestre et ancien Chasseur à Pied, et à celui des Echevins de la Ville de Charleroi, je crois pouvoir vous annoncer que notre Musée disposera d'une installation digne des souvenirs qui rappelleront la longue présence des Chasseurs à Charleroi et évoqueront les faits d'armes de nos valeureux Régiments au cours des guerres de 1914-1918 et 1940-1945.

Dès à présent, tous les Chasseurs à Pied les en remercient chaleureusement.

Après cette excellente nouvelle, je vous adresse, Chers Amis Chasseurs, en mon nom et au nom du Conseil d'Administration de notre Amicale, tous nos voeux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année nouvelle, pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Robert COLIN
Président National.

LES VOEUX DE LA REDACTION.

A son tour la Rédaction de votre Bulletin est heureuse de présenter à ses fidèles lecteurs ses voeux très sincères de bonne santé et de bonheur pour 1982.

Que cette nouvelle année voit le début d'une étroite collaboration entre les lecteurs et les membres de la Rédaction.

J.B.

SOMMAIRE**N° 37.**

- Page 4 : Les "Billets" (suite et fin);
Page 11 : Historique du 5me Chasseurs;
Page 14 : Philatélie;
Page 16 : Echos de "PONT-BRULE";
Page 19 : Pour le Musée.....;
Page 23 : Assemblée Générale 1982;
Page 27 : Bon de Participation au Banquet
Fraternel;
Page 29 : "Souvenirs";
Page 38 : Vos Questions, Nos Réponses;
Page 39 : Note importante de la Rédaction;
Page 40 : Ceux qui nous quittent;
Au sommaire du prochain numéro.



DANS
L'ACTIVE

1503
2^e CHASSEURS A PIED

LES "BILLETS"

(SUITE & FIN)

Le Colonel BEM e.r. André WOLF a commandé le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied du 6 février 1970 au 18 septembre 1971. Avant cette période, il avait déjà servi au Régiment. Il a eu l'amabilité de nous faire parvenir ce " billet " qu'il a intitulé : "Trois beaux souvenirs Chasseurs" :

▶ Par un beau soir de printemps en 1946, le jeune candidat-Officier que j'étais assurait à BENSBERG un tour d'officier de garde du 2^{me} Bataillon de la 5^{me} Brigade d'Infanterie "MERCKEM". Mon Adjudant de Compagnie vint me faire visite et me tendit les derniers Ordres Généraux parus, en me disant: "Regardez, nous reprenons les nom et traditions du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied".

A cette époque, les circonstances avaient évidemment fait que les Officiers et Sous-Officiers étaient d'origines diverses. Mais dès les heures qui suivirent cette nouvelle, mon esprit de jeune militaire fut vivement frappé de la réaction de joie et de fierté, manifestée par ceux qui avaient servi déjà au 2^{me} Chasseurs. Il ne fallut pas longtemps pour que tous partagent leurs sentiments et œuvrent au renouveau de l'esprit bien connu. Ce fut notamment pour divers camarades et moi-même un privilège de prêter serment sur notre vieux Drapeau...

Sortant de l'Ecole Militaire en 1950, j'ai pu connaître la grande joie d'être affecté à nouveau au 2^{me} Chasseurs. J'avais quitté le Régiment en Allemagne, je le retrouvais à Charleroi. Je pus alors faire une constatation, qui a toujours étonné ceux qui n'ont pas vécu cette vie: non seulement le 2^{me} Chasseurs a cet esprit élevé du devoir, qu'il entoure pudiquement

..//..

de simplicité bon enfant et de gouaille un peu provocante, mais encore cet esprit est le reflet même de ce Pays Noir où le Régiment est chez lui et où les "étrangers" qui en font partie sont irrésistiblement conquis.

Enfin - un Officier peut-il souhaiter plus bel aboutissement? - j'ai eu l'honneur, en 1970-1971 de commander le Régiment, toujours à Charleroi.

Malgré les difficultés en personnel, les anciens que j'avais retrouvés à mon grand plaisir, aussi bien que les jeunes tenaient haut le flambeau. Je n'en avais pas douté un seul instant. Mais ma fonction me permettait de mieux apprécier encore qu'auparavant cette affection dont bénéficiait le Régiment autour de lui; ceci se vérifiait partout et chez tous...

Aussi, maintenant que pour moi la dernière page est tournée, je sais que le 2me Chasseurs maintiendra toujours sa réputation militaire, mais je voudrais ajouter à ceci le vœu ardent que jamais ne se perde et même fructifie cette inappréciable somme de souvenirs, d'affection, de liens tissés de joies et de peines qui est le bien commun et indivisible de CHARLEROI et du 2me CHASSEURS A PIED.

André WOLF
Colonel BEM e.r.
Chef de Corps 1970-1971.



Le Colonel Honoraire Max WALEM a été Commandant du 2me Régiment de Chasseurs à Pied du 19 septembre 1971 au 13 septembre 1974. C'est avec sa gentillesse habituelle qu'il a bien voulu nous confier le " billet " ci-après:

► Le meilleur souvenir de ma carrière étant le commandement du 2me Chasseurs à Pied, je ne sais comment limiter ce " billet ", ni quel beau souvenir choisir..serait-ce : le fameux Challenge du Fusilier d'Assaut de mars 1972 ? d'autres Challenges? ..la manoeuvre OCTOPUS sur la Weser, dans la neige et l'enthousiasme?..une des Marches du Souvenir?...le centenaire de notre

../*..

Drapeau?...un souper de démobilisation où les paroles du "démob. FIORE" sont restées gravées en moi?...une visite à Bourg-Léopold avec Monsieur l'Aumonier BOSTEELS?... et combien d'autres souvenirs?.....

Je rappellerai à mes anciens chasseurs un souvenir qu'ils ont forgé avec moi: "La Manoeuvre NORD 72", quand, le 31 mai 1972, le 2 Ch a envahi le Nord de la France.....pour épauler la 21 Division d'infanterie Française.

En vue de cette mission, le 2me Chasseurs renforcé en Génie et en Troupes de Transmission s'était dispersé dans les bois de RANCE, MONTBLIART, FROIDCHAPELLE.

Au P.C. nous savions que l'autorisation gouvernementale de franchir la frontière franco-belge nous parviendrait "presque" certainement mais pas avant le 1er juin à 0 heure, et que nous ne pouvions pas franchir la frontière sans cet ordre. Or, le 31 mai peu avant 1700h, le Général français, commandant la 21 Division arrive au P.C. du 2 Ch, par hélicoptère, pour nous demander d'être prêts à franchir la frontière dès la réception de l'ordre après 0 heure. En effet, la position que nous devons occuper en France dans la forêt de TRELON commence à être atteinte par quelques commandos ennemis et il faut s'attendre, dit le Général, à une action de leur part dès la tombée de la nuit.

Première réaction : " Que penseriez-vous, Mon Général, si j'envoyais immédiatement mon Peloton Eclaireurs pour couvrir ma mise en place et un Peloton par Compagnie de Fusiliers pour tenir la position avant que les Commandos ennemis ne l'occupent ? ". "Vous le feriez, demande le Général ? . "Sans hésiter, oui ! . "Mais vous ne pouvez pas franchir la frontière avant l'ordre que vous recevrez après minuit ?". " Mais, Mon Général, vous ne pouviez pas atterrir en Belgique avant cet ordre, or vous voici bien ici !" Rires... "D'accord, donnez vos ordres pour le mouvement, je vous emmène en héli à mon Q.G. en France !!!" Croyez-moi, mes amis, il fallait le faire ! Nous l'avons fait !! Et quand l'ordre de franchir la frontière, émanant du Quartier Général à Tervuren, nous est parvenu peu après minuit, il y avait belle lurette que nous occupions la position de la forêt de TRELON au Nord de l'EPPE majeure, en France (au désespoir des Com-
../.).

mandos français, l'ennemi, qui avaient espéré pouvoir occuper notre position avant nous).

Notre Mission : interdire dans notre secteur, les nombreux refuges de la forêt de TRELON.

Je vois encore notre dispositif: un front de + ou - 10 Km au Nord de l'EPPE. La Compagnie A du Lieutenant RAYMOND occupe une coupure au milieu du bois; à sa gauche l'EPPE et le 43 Régiment d'Infanterie français; à sa droite la Compagnie B du Capitaine BRISON à la lisière de la forêt; en réserve et patrouillant sans cesse, le Peloton Eclaireurs du Lieutenant LE-GRAND; le P.C. aux environs de CLAIRFAYT (auprès d'une ferme dont le propriétaire français avait fait son service au 1er Chasseurs aux environs de 1920 - quelle séance de retrouvailles !!!). Le Major PELOUSSE y avait tellement bien installé et camouflé le P.C. que le Lieutenant-Général BRECX, venant de Tervuren en hélicoptère à 0900h et en plein jour a tourné pendant plus de 5 minutes au dessus du P.C. sans le détecter alors que nous étions aux coordonnées précises où il nous cherchait.

Dès 0700h les contacts avec les Commandos français ont pris de l'ampleur. Au sein du 2 Ch, les liaisons sont parfaites grâce au Lieutenant SEBILLE et à toute son équipe des transmissions. Et, miracle, les liaisons avec le Q.G. français sont parfaites aussi grâce à l'ANGRC9 (1), à la compétence et à l'esprit d'initiative du Commandant de réserve JEANFILS.

Entre 0700 et 1000h, la poussée des Commandos français s'accroît, ils sabotent nos liaisons téléphoniques (pauvre Adjudant COR GERMENTIER) et se conduisent comme de vrais ennemis en pays hostile - chapeau à ces Commandos ! -. Nos liaisons sabotées sont aussitôt rétablies, nous capturons des commandos et notre dispositif reste bien en place.

A 1000h, l'ennemi ayant percé le dispositif du 43 R.I. menace nos arrières et notre P.C. et le Général Commandant la 21 Division fait passer le 43 R.I. aux ordres du 2 Ch pour une contre-attaque commandée par le 2 Ch et à déclencher dans les plus brefs délais.

(1) poste de radio en service à cette époque.

A 11h15, le 43 RI et le 2 Ch franchissent la ligne de départ de la contre-attaque; peu après, l'ennemi infiltré est repéré et encerclé, et c'est sur ce succès que, peu après 1200h, se termine une manoeuvre particulièrement bien réussie à tous les points de vue.

J'aurais voulu pouvoir serrer la main de chacun de vous, Fusiliers, Eclaireurs, éléments des Transmissions, du Génie et des Services, mais je devais rejoindre le Q.G. français pour le débriefing. Là, le Général Commandant la 21 Division a chaudement félicité le Général BRECX pour la conduite exemplaire du 2me Chasseurs à Pied.

Vraiment, TOUS les Chasseurs avaient mérité ces félicitations et vous ne pouvez pas savoir, Chers Anciens, à quel point j'étais fier de vous ! et heureux d'être votre Chef de Corps.

Merci encore et au plaisir de vous retrouver au prochain banquet de l'Amicale.

Max WALEM
Colonel Honoraire
Chef de Corps 1971-1974.



Le Lieutenant-Colonel Luc CHASSEUR a été le dernier Chef de Corps à CHARLEROI. C'est lui qui a préparé et exécuté le transfért du Régiment vers l'Allemagne. Il a du travailler dur pour obtenir une installation décente à SIEGEN. Il est actuellement Commandant du Camp Militaire de MARCHE. Il commande également le 3me Chasseurs à Pied, unité de réserve et il est un habitué de nos colonnes. C'est aussi un "vrai" Chasseur qui a toujours accordé un appui total à notre Amicale. Voici son "billet":

► Chasseur à Pied depuis 1961, j'aurais des centaines de souvenirs à évoquer mais il m'est demandé de relater plus spécialement l'un ou l'autre évènement qui a marqué ma période de commandement du Régiment.

Quand on eu, comme moi, la joie de savoir que le Régiment, menacé de dissolution, était sauvé mais que ceci impli-

quait un changement d'organisation et un déménagement vers l'Allemagne, il est un fait que cet évènement est devenu l'élément marquant de mes souvenirs de Chef de Corps.

Comment un Chef de Corps apprend que son Régiment va déménager:

Un lundi matin, à mon arrivée au quartier, l'Adjudant-Chef HOU-BRECHTS m'accoste et me dit:

" Mon Colonel, avez-vous vu le journal X ce matin ? "

" Non, Martin " .

" Eh bien on y annonce que le Régiment va être réorganisé en bataillon antichar et qu'il déménagera vers SIEGEN. Vous n'allez pas me dire que vous n'en savez rien !

Stupéfait, je réponds:

" Martin, je t'affirme ne rien connaître de cela; montre-moi ce journal " .

Et de fait je lus l'article à mon plus profond étonnement car on m'avait dit officieusement que le 2 Ch deviendrait un Centre d'Instruction, mission dévolue aujourd'hui au 3me Chasseurs Ardennais de VIELSALM.

Ma première pensée fut donc qu'il s'agissait d'une information à sensation du journal en question, et, par acquis de conscience, je téléphonai à mon chef hiérarchique qui m'affirma ma n'être au courant de rien..; ce qui me rassura !

Mais je ne sais quel démon (celui de la méfiance?) me poussa à prendre contact avec un de mes amis en fonction à la Place Dailly et qui me fit comprendre "qu'il y avait anguille sous roche mais que rien n'était encore définitif". En langage d'Etat-Major, ceci veut dire que la décision est prise mais qu'on ne peut pas la communiquer.

J'avoue à ce moment avoir commis une erreur, mais on admettra qu'elle était compréhensible : je me mis à râler et je râlais chaque jour un peu plus parce que toutes mes recherches d'informations n'aboutissaient à rien.

Je ne décrirai donc pas tout ce que je me suis mis à entreprendre en vue de SAVOIR; c'est tellement peu conforme à la procédure réglementaire qu'il vaut mieux ne point en parler; mais quand j'y repense, je me dis que j'y suis tout de même

allé " un peu fort " .

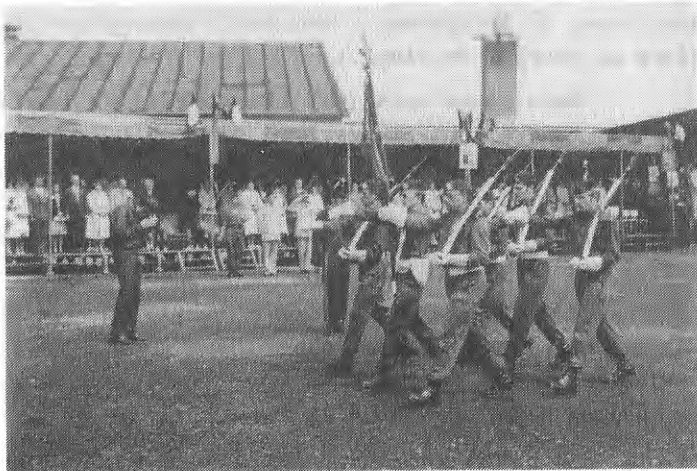
En fait, je l'ai su après coup, une proposition de restructuration de la Force Terrestre attendait la signature du Ministre et, bien sûr, rien ne pouvait être annoncé avant l'acte ministériel.

Tout de même, reconnaissez-le, pour un souvenir, c'est un souvenir !

Il y a une deuxième chose importante que j'aimerais évoquer : c'est toute l'ambiance qui se créa, tant au sein du Régiment qu'à l'extérieur, lorsque fut officialisée la nouvelle du départ du 2 Ch vers la R.F.A.

C'est ce que je ferai, avec l'autorisation du Rédacteur en Chef, dans un prochain numéro.

Luc CHASSEUR
Lieutenant-Colonel
Chef de Corps 1974-1977.



Le glorieux Drapeau du 2^{me} Régiment de Chasseurs
à Pied défile à SIEGEN lors des Fastes 1981.

HISTORIQUE DU 5 CH.

Comme nous l'avions promis à nos lecteurs, nous vous donnons ci-après un historique succinct du 5me Chasseurs à Pied, tiré d'un ouvrage du Lieutenant-Colonel Ch. ANTHONE.

* Créé le 1er août 1914, le 5me Chasseurs, sous les ordres du Lieutenant-Colonel SULTS, constitua la 16e Brigade.

Le 7 août à Perwez, il se replie avec le reste de l'armée vers la position fortifiée d'Anvers.

Le 26, combat meurtrier d'Eppegem et du Château de Stein. Cette première sortie lui couta 480 tués, blessés ou disparus. Les 9, 10 et 11 septembre, le Régiment participe à la deuxième sortie; son 2me Bataillon coopéra à la défense de Pont-Brulé. Le 26, troisième sortie; après un violent combat pour s'emparer du chemin de fer de Termonde entre Ten-Houte et Klein-Antwerpen, il se replie et cantonne le 27 septembre à Saint-Amand.

Le 28, le 5me Chasseurs, envoyé à Duffel puis à Waelhem, devait se distinguer dans ce secteur.

Le 8 octobre, il quitte Anvers et accompagne la 5 D.A. dans sa pénible retraite vers la côte.

Le 14 octobre, les unités disséminées du 5me Chasseurs furent jointes à celles du 2me Chasseurs pour ne plus former qu'un seul Régiment qui fit la Bataille de l'Yser. A la fin de cette bataille, des 4.500 Chasseurs ayant quitté Mons, il en restait 2.000; des Officiers qui étaient 57 au départ, il en restait 19 !!!

Le 23 décembre 1916 à West-Vleteren, le 5me Chasseurs fut reconstitué avec les 3me et 4me bataillons et la compagnie de mitrailleurs du 2me Chasseurs; le 1er Chasseurs de son côté fournissait une compagnie.

Durant 1916, 1917 et 1918 le 5me Chasseurs participa à la garde sacrée et occupa successivement les secteurs de Boesinghe, de Loo, de Noordschoote, de Dixmude, de Merckem et

de Nieuport-Ville. Dans tous ces secteurs le Régiment fit preuve d'une vaillance et d'une intrépidité reconnues.

Le 28 décembre 1917, le 5^{me} Chasseurs reçut son drapeau lors d'une cérémonie qui se déroula à Gijverinchove.

Pendant l'offensive, le Régiment prit une part active à l'enlèvement de la crête de Passchendaele. Du 1^{er} au 4 octobre 1918, sa bravoure dans les derniers combats lui valut d'inscrire sur son drapeau le nom de Moorslede. Après la prise de Couckelaere et de Ghijstel, le Régiment se signala encore aux combats de Ronsselstraat.

Le 11 novembre, lorsque l'Armistice fut conclu, le 5^{me} Chasseurs se trouvait près d'Everghem.

Les pertes du 5^{me} Chasseurs durant les quatre années de campagne s'élevèrent à 8 Officiers et 269 Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs.

Le 5^{me} Chasseurs resta au canal de Gand-Terneuzen jusqu'au 18 novembre, d'où il partit pour l'Allemagne.

Le Régiment quitta Xantem le 31 mars 1919 et arriva à Mons le 2 avril. Le 15 novembre 1923, le 5^{me} Régiment de Chasseurs à Pied, qui était toujours en garnison à Mons, fut dissous.

CITATIONS :

Fourragère aux couleurs de l'Ordre de Léopold;

Inscriptions sur le Drapeau :

YSER - CAMPAGNE 1914-1918 - ANVERS - DIXMUDE - MOORSLEDE :

pour commémorer les hauts faits d'armes accomplis et l'héroïsme déployé par les troupes au cours de la victorieuse offensive commencée le 26 septembre 1918 (OJA du 14-10-1918).

CAMPAGNE DES 18 JOURS (1940-1945)

Le 5^{me} Chasseurs à Pied fut reconstitué lors de la mobilisation de 1938 et il fut dissous quelques jours plus tard.

La mobilisation de 1939 vit de nouveau sa réapparition avec comme Chef de Corps le Colonel CAYRON.

Le 10 mai, il prend position sur la ligne KW et le

13 mai il est relevé par la Brigade du Middlesex de la 3 D.I. britannique. Le 16 mai au soir, le Régiment est dirigé vers Wolverthem et Londerzelle pour y être embarqué à destination d'Aude-naerde.

Le 18 mai, le 5me Chasseurs prend position sur l'Escaut. Il est Régiment extrême droite de l'Armée. Le 21 mai les Allemands traversent l'Escaut. Le 22 la situation est critique, le 5me Chasseurs forme crochet défensif.

Le 23 mai, le Régiment arrive à Ingelmunster dans la matinée pour repartir le soir vers Roulers.

Le 25, des combats s'engagent* qui dureront jusqu'au 26 mai. Ce même jour, l'aile droite est menacée dangereusement et le Régiment s'oppose à cette menace avec détermination. Dans la nuit du 26 au 27 s'effectue le décrochage, le 5me Chasseurs est en position au Sud de Roulers. L'ennemi reprend contact dans le courant de l'après-midi.

Dans la nuit du 27 au 28, le Régiment se replie derrière le chemin de fer de Roulers à Ypres et c'est sur cette position qu'il se trouve au moment de la cessation des hostilités.

Le Drapeau du 5me Régiment de Chasseurs à Pied fut conservé pendant la guerre dans l'église de Middelkerke et c'est le 2 mars 1945 qu'il fut remis au Musée Royal de l'Armée où il se trouve toujours.

Au cours de la campagne des 18 jours, le 5me Régiment de Chasseurs à Pied a perdu 2 Officiers et 20 Sous-Officiers, Caporaux et Chasseurs.

N.D.L.R. Ce résumé des activités du 5me Chasseurs à Pied pendant les guerres de 14-18 et de 40-45 est vraiment très succinct et nous sommes persuadés qu'il reste encore beaucoup à dire. Les anciens de 14-18 et de 40-45 qui liront ce texte sont donc cordialement invités à nous faire parvenir leurs souvenirs et remarques afin que nous puissions compléter nos archives concernant le 5 Ch et que nous puissions en faire profiter nos lecteurs qui considéreront certainement le texte ci-dessus incomplet et un peu froid dans sa rigueur.

MERCI, aux anciens du 5me Chasseurs.

— Philatélie —

Notre dévoué camarade Richard DETHIER, membre de notre Conseil d'Administration et responsable de la Section Philatélique de notre Amicale, nous a fait parvenir le programme complet des émissions de timbres-poste belges pour l'année 1982.

Nous vous le donnons ci-après.

Nous rouvrons ainsi la rubrique "Philatélie" qui était en veilleuse depuis quelques temps.. Dès avril prochain, cette rubrique sera tenue régulièrement par notre ami Richard qui prépare une série d'articles très intéressants et qui invite déjà les lecteurs que la chose intéresse à prendre contact avec lui directement ou par l'intermédiaire de notre Rédaction. A toutes fins utiles nous vous donnons ci-dessous l'adresse de Richard DETHIER, rue des Monts, 80 à 6001 MARCINELLE- Tél.:071-36 58 02.

PROGRAMME OFFICIEL DE L'EMISSION DE TIMBRES-POSTE POUR 1982.

<u>Dates</u>	<u>Dénomination des émissions</u>	<u>Composition et valeur.</u>
<u>25.01.82</u>	<u>Série commémorative:</u> - 150e anniversaire Conservatoire de Bruxelles - 150e anniversaire de la Magistrature belge	<u>2 timbres</u> 6,50 9,-
<u>01.03.82</u>	<u>Série scientifique:</u> - Intallation d'un cyclotron à Fleurus - 150e anniversaire de l'Observatoire Royal - 100e anniversaire de la découverte du bacille de la tuberculose(Koch)	<u>3 timbres</u> 6,- 14,- 50,-
<u>29.03.82</u>	<u>Série philanthropique consacrées aux Sports:</u> - billard - cyclisme - football - yachting Ces 4 sujets groupés(couleurs différentes)	<u>4 timbres</u> 6 + 2 9 + 4 10 + 5 50 + 14 1 bloc-feuille :25,-
<u>03.05.82</u>	<u>Série "Europa" à thèmes historiques:</u> - le suffrage universel - l'Edit de tolérance de Joseph II	<u>2 timbres</u> 9,- 14,-

<u>24.05.82</u>	<u>Journée du Timbre;</u> <u>Propagande en faveur de l'Expo</u> <u>"BELGICA 82"</u>	<u>1 timbre</u> 9,-
<u>07.06.82</u>	<u>Congrès universel d'Esperanto à Anvers</u>	<u>1 timbre</u> 10,-
<u>21.06.82</u>	<u>Série touristique: Beveren, Gosselies,</u> <u>Grammont, Stavelot, Tarmonda (Zwijveke),</u> <u>Villers-la-Ville</u>	<u>6 timbres</u> à 6,50
<u>13.09.82</u>	<u>Série culturelle:</u> - L.P. Boon - H. Van der Goes - M. de Ghelderode - P. Paulus	<u>4 timbres</u> 6,- 9,- 10,- 14,-
<u>04.10.82</u>	<u>Philatélie de la Jeunesse:</u> - Année du Scoutisme	<u>1 timbre</u> 6,-
<u>18.10.82</u>	<u>Grand Orient de Belgique</u>	<u>1 timbre</u> 9,-
<u>18.11.82</u>	<u>Noël et Nouvel An</u> (surtaxe pour la lutte contre la tuberculose)	<u>1 timbre</u> 9 + 1,-
<u>20.12.82</u>	<u>Exposition philatélique mondiale "BELGICA 82"</u> - Thème de la série: "Le courrier dans l'histoire Postale"	<u>6 timbres</u> 6 + 2,- 6,50 + 2,50 9 + 4,- 10 + 5,- 14 + 6,- 25 + 10,-
	-Au profit de "BELGICA 82"	1 bloc-feuillet 50 + 50,-

ATTENTION : Il est presque certain que les valeurs de ces timbres subiront une modification, dans le sens de la hausse, naturellement. En effet, une hausse des tarifs postaux est prévue pour le 1er janvier 1982. Alors...Philatélistes, à vos poches...

Nous remercions vivement le camarade Richard DETHIER et nous souhaitons beaucoup de succès à sa nouvelle rubrique.

Nous lui accorderons toute l'aide possible.

La Rédaction.

RETENEZ BIEN LA DATE DU 13 MARS 1982 !!!!

ASSEMBLEE GENERALE ET BANQUET FRATERNEL

à l'Université du Travail à CHARLEROI.

ECHOS DE "PONT-BRULÉ"

DISCOURS PRONONCE PAR LE MAJOR MAURICE LEVECQUE AU PELERINAGE ANNUEL A PONT-BRULÉ, A L'OCCASION DE LA REMISE A TITRE POSTHUME DE LA CROIX DU FEU AU CAPORAL TRÉSIGNIES.

(date indéterminée, mais entre 1934 et 1939; nous sommes en possession, au Musée, du discours original écrit de la main du Major LEVECQUE- don du Cdt e.r. Max LEVECQUE, son fils)

Le 2me Régiment de Chasseur à Pied s'associe pieusement aujourd'hui, comme il le fait chaque année, au pèlerinage traditionnel organisé aux lieux mêmes où Trésignies a offert généreusement sa vie ppour son pays.

Et tout d'abord, laissez-moi réitérer mes sentiments de vive gratitude à l'adresse de la "Ligue Nationale du Souvenir" et de la "Fraternelle des 2me et 5me Chasseurs à Pied" à qui revient l'initiative de cette émouvante cérémonie. Mes remerciements tous particuliers vont aujourd'hui aux membres ici présents de ces deux associations.

L'acte qui a immortalisé Trésignies apparaît encore plus beau avec le recul du temps et il n'était que juste que la Croix de Feu fut décernée à ce brave entre les braves qui, tout au début de la campagne, a montré un tel dédain, une tel mépris du feu et de la mort.

Le culte du Caporal Trésignies est vivace au sein de notre Régiment... Notre caserne, ainsi que les locaux occupés par la compagnie à laquelle il a appartenu, portent son nom. Dans le salon d'honneur de notre mess Officiers, un tableau réaliste d'un de nos peintres régionaux évoque les combats de Pont-Brulé. Un mémorial orne l'entrée de notre caserne portant en effigie la figure à jamais légendaire de notre héros ainsi que la citation qui atteste officiellement sa bravoure: et chaque jour, devant ce mémorial, nos soldats défilent avec fierté. C'est dire que toute notre vie journalière est imprégnée de l'esprit de Trésignies et de son héroïsme.

Mais, néanmoins, il est salutaire que chaque année, une délégation de nos jeunes recrues viennent se recueillir aux lieux mêmes qui virent sa vaillance.

.../...

Jeunes soldats qui avez eu l'insigne privilège de nous accompagner ce jour, que l'image de ces lieux historiques restent gravée dans vos mémoires; gardez au fond de vos coeurs le souvenir de cet émouvant pèlerinage; allez redire à vos camarades l'impression bienfaisante qu'il a produit sur vous.

Mesdames, Messieurs, au nom du 2me Régiment de Chasseurs à Pied, je m'incline respectueusement devant ce mémorial et je salue avec émotion la mémoire de notre héros régimentaire.

Maurice LEVECQUE
Major

N.D.L.R. Ce discours prononcé par le Major LEVECQUE entre 1934 et 1939 aurait très bien pu être prononcé par le Chef de Corps actuel le 6 septembre dernier devant le mémorial Trésignies à PONT-BRÛLE. Notons en passant qu'à l'époque du discours du Major LEVECQUE, le mémorial se trouvait sur la rive droite du canal alors que maintenant il a été reconstruit sur l'autre rive afin d'être situé exactement à l'endroit où Trésignies a été abattu.

Et c'est cette tradition, vieille de plus de 50 ans que les autorités supérieures ont voulu supprimer par mesure d'économie !!! Heureusement, aussitôt l'ESPRIT CHASSEUR a joué et les jeunes Chasseurs étaient présents comme chaque année.

De la part des anciens, un très grand merci aux jeunes de 81.

* * * * *

Comme nous vous l'avons promis en page 20 de notre numéro 36, nous vous donnons ci-après la liste des Chasseurs qui ont assisté, comme volontaires, aux cérémonies du 6 septembre dernier à PONT-BRÛLE et EPPEGEM. Nous remercions vivement le Major RAYMOND d'avoir bien voulu nous faire parvenir ces renseignements:

— Sous-Lieutenant Etienne MASSART - Sous-Lieutenant Jean-Louis STILMAN - Adjudant candidat Officier Patrick EVERARD - Adjudant-Chef Guy DELVAUX - Adjudant-Chef Franz ROLAND - (accompagné de son épouse et de sa fille) -

-./..

ler Sergent Claude AMAND - Sergent Rudy SACRE - Sergent Luc LOUIS , accompagné de sa fiancée - Sergent Marc CARLIER - Sergent Roland DEROO - Caporal HENDRICKX, accompagné de sa fiancée - Caporal Anton GODART - Caporal Jacques LEMOINE - Caporal-Chef Jean-Pierre BOULANGER - Caporal Dominique LHOIR - Caporal Félix NOTTE - Caporal Patrick STOCKART - Chasseur Patrick WOUTERS - Chasseur Jean-Claude VINCKE - Chasseur Dominique UBALDI - Caporal Marc HAINAUT - Chasseur Luc CAGE - Chasseur FOURMARIER - Chasseurs Jean-Claude MAMARELLA - et huit Chasseurs miliciens déjà en C.I.

COTISATION

1982

Beaucoup de membres ont déjà versé leur cotisation pour 1982. Ils l'ont fait dès réception du numéro 36 d'octobre 1981. Nous les en remercions bien vivement et nous adressons un merci tout spécial à ceux - et ils sont nombreux - qui ont majoré cette cotisation au profit du Musée. Encore un petit effort et le Musée sera vraiment le Musée de TOUS les membres....

★ Pour ceux qui n'ont pas encore versé leur cotisation, nous joignons au présent Bulletin une formule de virement à l'adresse de notre Trésorier. Ceux qui, à la réception de ce Bulletin, se seraient, entre-temps, mis en règle sont priés de ne pas en tenir compte. MERCI à TOUS....

★ Nous rappelons que le montant de la cotisation 82 est de 150,- (cent cinquante) minimum, à verser au CCP : 000-019 9352-17 de l'A.N.C.A.P. , rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELET.

► Dans toute correspondance avec le Secrétariat, la Rédaction ou le Trésorier, prière de bien inscrire vos nom, prénom, adresse complète (avec n° de boîte et n° de code postal). Merci pour votre collaboration.....

..votre..

MUSEE

venez-donc le visiter!

POUR LE MUSEE

....nous avons reçu.....

(suite)

- de Madame Veuve DEVAUX, de Charleroi
 - un cadre du 1er anniversaire du 4e C. I.P. en juillet 45;
 - trois photos de la 4e Cie 2 Ch en 26;
 - un souvenir du Camp Capitaine LOQUET à Neheim.
- de Monsieur René COLSON, Classe 38
 - trois photos Cl 38, 1ère Cie 2 Ch.
- du Commandant e.r. Jean BOURG,
 - deux képis;
 - un ceinturon cuir avec baudrier et porte-sabre - une tenue complète d'officier, avec ceinture drap - deux sticks dont un avec bague en argent.
- de Monsieur Robert COLIN, notre Président,
 - une tenue complète d'officier;
 - un ceinturon de soie.
- de Monsieur Charles STEVENS, de Soignies,
 - des photos et coupures de journaux de 1935(2 Ch) - le programme des fêtes du 75e anniversaire de l'Indépendance en 1905 au 1er Chasseurs.
- du Commandant VAN LANGENDONCK R.
 - une mitraillette STEN.
- de Madame DRAGUET-GEERTS,
 - une photo représentant un groupe d'officiers à l'Ecole Militaire, (souvenir du Cdt GEERTS du 2 Ch)

- de Monsieur Armand LORIAUX et famille de BODART Mercédès,
 - de nombreux documents photographiques et brevets concernant Mr BODART Maxime Sdt 2e Cl VG, présent à la 3 DA du 29-9-14 au 28-9-18; a assisté aux combats de Dixmude, Merckem et Stadenberg où il a été tué le 29 septembre 1918.
- du Major Emile CATINUS,
 - une tenue d'officier, complète;
 - de nombreux documents personnels souvenirs de son séjour au 2 Ch.
- de Pierre MARGOT, ancien Chef de la Police régimentaire du 2 Ch (1949)
 - coupures de journaux relatant des cérémonies au 2 Ch en 1949-1950.
- de Monsieur Fernand FONTAINE, d'Anderlues
 - de nombreux documents personnels et correspondances diverses.
- de Monsieur Albert ALIATES, de Châtelet,
 - un thermos de campagne de 20 l (USA);
 - un Patriote Illusté du 17-9-44;
 - une pochette souvenir d'Elsenborn;
 - une pochette souvenir de Beverloo;
 - une pochette "rapports accidents" USA;
 - deux éclats de bombe;
 - une veste kaki(1940) avec inscription K.G.
 - un ceinturon de toile.
- du Commandant e.r. Max LEVECQUE, fils du Colonel Honoraire Maurice LEVECQUE, ancien 2 Ch et 5 Ch:
 - une tenue complète d'officier: grade: Colonel - insignes :5 Ch.
 - un manteau (idem)
 - une plaque de Prisonnier de guerre (n°976)

- de nombreux documents très précieux concernant la carrière de Maurice LEVECQUE : textes manuscrits de diverses allocutions, discours, citation à l'ordre du jour de la 59e promotion de l'ERM en 1910, ordre de Régiment, de nombreuses photos et cartes, souvenirs de captivité, etc..etc..

(A SUIVRE)

→ → Vous voyez, Cher Ami lecteur, Membre ou Sympathisant, que notre MUSEE bénéficie régulièrement de la générosité de beaucoup d'entre vous. Et, c'est tant mieux !! car, comme vous le dit notre Président dans son mot de la première page, bientôt nous disposerons de locaux dignes de tous ce que vous voulez bien nous confier.

★ Nous remercions bien chaleureusement tous ceux que nous avons cités dans les pages précédentes; il y a dans ce que nous avons reçu cette fois des choses vraiment précieuses et nous nous engageons à les conserver pieusement et surtout à les montrer à tous ceux qui viennent et surtout qui viendront visiter le "MUSEE DES CHASSEURS A PIED".

Déjà maintenant, dans son installation provisoire le Musée reçoit de nombreuses visites et tous nos visiteurs sortent

enchantés de leur passage chez nous.

▶ A titre d'exemple, voici ce que pense de sa visite Madame Marcelle LETROYE, Présidente du Cercle d'Histoire, de Folklore et d'Archéologie Industrielle de Marchienne-au-Pont et Administrateur au Musée des Beaux-Arts de Charleroi, dans une lettre qu'elle adresse à notre Secrétaire:

"

Monsieur,

Permettez-moi de vous adresser mes vifs remerciements pour votre aimable accueil au Musée des Chasseurs. De vous adresser aussi et surtout mes sincères félicitations pour la réalisation de ce Musée, pour la sauvegarde de tant de documents précieux, intéressants, parfois émouvants, à l'examen; desquels j'ai pris un réel plaisir.

Mes connaissances sont très faibles en la matière, néanmoins, pour autant que faire ce pourra de vous apporter mon aide totale, je vous réitère ma promesse.

Je vous prie, d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

(sé) M. LETROYE

6-6-91.

ASSEMBLEE GENERALE

Banquet Fraternel.

13 Mars 1982

Cette année, c'est le SAMEDI 13 MARS, qu'aura lieu notre Assemblée Générale annuelle. Traditionnellement, notre Assemblée Générale sera suivie du BANQUET FRATERNEL auquel nous invitons cordialement TOUS nos membres et leurs familles, les amis des Chasseurs et tous les sympathisants.

Nous insistons pour que de nombreux membres assistent à l'Assemblée, c'est une façon de participer à la vie de notre association et de donner un avis sur les points de l'Ordre du Jour.

Après la partie officielle, le traditionnel BANQUET est l'occasion pour tous de se retrouver en famille et avec ses amis dans une ambiance traditionnellement très amicale et empreinte de la bonne humeur chasseur..

Ces manifestations auront lieu, cette année, à l'Université du Travail de Charleroi, dans la grande salle de restaurant Broucheterre (voir, ci-après, explications et plan) ; venant de n'importe quelle direction, vous empruntez le Square Hiernaux dans le sens obligatoire et vous sortez au Boulevard ROULLIER (cette direction sera fléchée à partir du Square. C'est le seul chemin possible, en voiture.

PROGRAMME DE LA JOURNEE ←

A 10.00h: une délégation du Conseil d'Administration déposera des fleurs au mémorial TRESIGNIES et au monument aux 1er et 4^{me} Régiments de Chasseurs à Pied 1914-1918, (au Parc Astrid).

Les membres qui désireraient participer à cet hommage sont priés de se trouver au Musée des Chasseurs à 09.45h.

A partir de 10.30h : nos membres sont invités à se rassembler en très grand nombre, avec parents et amis, à l'Université du Travail -entrée coin Boulevard Roullier et rue Langlois- où un service d'accueil fonctionnera dès cette même heure. Une salle confortable sera mise à la disposition des familles et des amis qui n'assistent pas à l'Assemblée Générale et un bar sera ouvert.

A 11.00h : Assemblée Générale dans un local annexe :

ORDRE DU JOUR :

1. Allocution du Président;
2. Rapport du Trésorier - Rapport des vérificateurs aux comptes - Décharge au Conseil d'Administration pour sa gestion et désignation des vérificateurs 1982;
3. Bilan des activités de 1981, par le Secrétaire. Projets pour 1982.
Les suggestions des membres présents seront les bienvenues;
4. Rapport sur le MUSEE et sur le BULLETIN;
5. DIVERS.

N.B. D'ici le 13 mars 1983, ce Ordre du Jour pourrait subir des modifications, soit par décision du Conseil, soit à la demande de certains membres.

L'Assemblée Générale prendra normalement fin
vers 12.30h.

13.00h : BANQUET FRATERNEL

Dès la fin de l'Assemblée, les membres retrouveront les familles et amis dans la grande salle et prendront place à table où l'apéritif sera pris dans une atmosphère de retrouvailles bien amicale, comme les Chasseurs à Pied savent la créer.

Nous y retrouverons tous nos amis, ceux du 2 Ch, ceux d'Eppegem, ceux de Bierghes, ceux du 5 Fus, ceux de la 5me Brigade, etc,etc..

Comme les années précédentes, le MENU sera très soigné :

- ➡ Apéritif - Jambon de Parme, crudités -
- ➡ Potage crème - Truite ardennaise, sauce mousseline - Tournedos et sa garniture -
- ➡ Plateau de fromages - Gâteau - Café.
- ➡ Deux verres de vin blanc et deux verres de rouge.

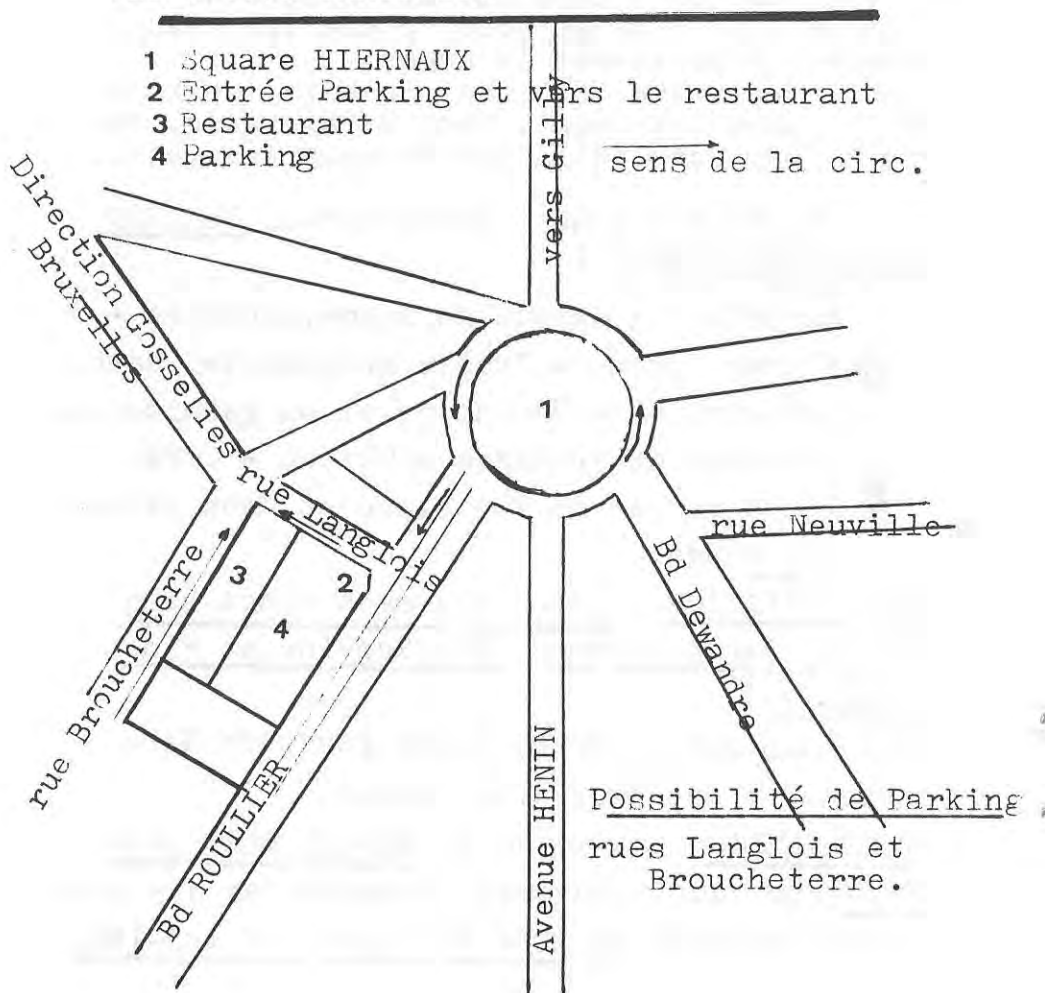
PARTICIPATION : 625,-(six cent vingt cinq)
francs par personne (TVA, Service et vins
cópris).

Des suppléments de boissons pourront être obtenus à des prix très légers.

RESERVATION : au moyen du BON DE PARTICIPATION que vous trouverez ci-après, et que vous devez renvoyer AU PLUS TARD pour le 1-3-1982.

N'oubliez pas que ce BON DE RESERVATION doit être renvoyé pour la date fixée à Mr Léon LEMAIRE, Secrétaire A.N.C.A.P., rue de l'Alouette, 33 à 6000 CHARLEROI(071-41.24.66).

Le PAIEMENT des participations doit se faire AVANT le 1er MARS 1982 au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval à 6071 CHATELET.



(à découper ici)

BON DE PARTICIPATION

BANQUET FRATERNEL

à renvoyer LE PLUS TOT POSSIBLE et AU PLUS TARD pour le 1er MARS 1982
à Monsieur Léon LEMAIRE, Secrétaire A.N.C.A.P., rue de l'Alouette 33 à
6000 CHARLEROI - Tél.: 071-41.24.66.

N O M : P R E N O M :

A D R E S S E :

J'ASSISTERAI AU BANQUET FRATERNEL DU SAMEDI 13 MARS 1982 :

- je serai accompagné de.....personnes (épouse, parents, amis, etc...)
- je verse ce jour la somme de..... X 625,- =..... au
C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. rue de Loverval, 100 à 6071 CHATELET.
- je désire, si possible, être placé auprès de Mr.....

PARTICIPATION : -625,- (SIX CENT VINGT CINQ) francs par personne:
(TVA, Service, apéritif et vins compris)

Le BON DE PARTICIPATION que vous trouverez au recto de ce feuillet est à renvoyer LE PLUS TOT POSSIBLE et AU PLUS TARD POUR LE 1er MARS 1982 à l'adresse suivante : Monsieur Léon LEMAIRE, Secrétariat A.N.C.A.P. rue de l'Alouette 33 6000 CHARLEROI - Tél.: 071-41.24.66.

Le PAIEMENT des participations : 625,- (SIX CENT VINGT CINQ) francs par personne (TOUT compris) est à effectuer, dès que possible, au CCP : 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval 100, 6071 CHATELET.

N'OUBLIEZ PAS :

- de bien compléter le bon et de le signer (le nom en lettre majuscules, s.v.p.)
- de bien renseigner le nombre de personnes qui vous accompagneront et de bien indiquer le nombre TOTAL pour le paiement.

• NEVEZ PRES NOMBREUX A NOTRE BANQUET FRATERNEL, AMENEZ-Y VOS PARENTS, AMIS ET SYMPATHISANTS.....VOUS SEREZ ET ILS SERONT TOUTS LES BIENVENUS ::::

• NEVEZ ASSISTER A L'ASSEMBLEE GENERALE, dès 11.00h, au Restaurant Broucheterre de l'Université du Travail à CHARLEROI, pendant que vos parents et amis prendront un "drink" au Bar.

➡ TOUS à l'Université du Travail avec les CHASSEURS, le SAMEDI 13 MARS 1982.

----- (découper ici) -----

« SOUVENIRS »

Les "billets" des Chefs de Corps, reçus à notre Rédaction, sont actuellement épuisés. Notre Rédacteur en Chef en profite pour remercier chaleureusement ces collaborateurs bénévoles qui ont bien voulu distraire quelques moments de leurs loisirs pour répondre aimablement à sa demande.

Par cette rubrique il désire prendre maintenant contact avec tous ceux qui désireraient confier aux colonnes du "Cor de Chasse" un ou des souvenirs ayant marqué leur carrière ou leur séjour parmi les Chasseurs à Pied.

Il y a des souvenirs tristes et des souvenirs gais: confiez-les nous, du moment qu'ils concernent une période de la vie des Chasseurs à Pied de TOUTES les époques et de TOUS les Régiments.

Il est bien évident que, pour respecter nos Statuts, aucune allusion à la politique ne doit figurer dans les textes qui nous sont envoyés et que ces textes doivent comporter le nom, adresse et signature de l'expéditeur. Ces textes seront publiés sous la seule responsabilité des signataires.

Notre Rédacteur en Chef, le Commandant e.r. Jean BOURG, participera activement à cette nouvelle rubrique puisqu'il a effectué toute sa carrière (31 ans) sous l'uniforme des Chasseurs à Pied et, en particulier au 2^{me} Chasseurs (24 ans). Il vous expliquera comment il a servi, au 2^e Ch, sous 17 Chefs de Corps -deux avant 1940 et quinze après 1945- et comment, suite aux vicissitudes d'une carrière militaire il a servi aux 2 Ch, 3 Ch, 4 Ch, 5 Ch et 6 Ch.

★ ——— Il n'y aura aucun ordre ni protocole pour la parution des récits et c'est le hasard qui fait que le premier texte est celui que nous a confié l'Adjudant de 1^{ère} Classe e.r. Maurice BARBIER, de la part de Monsieur Paul ROME, membre du Conseil d'Administration de la Fraternelle Royale des Anciens Com-

battants 1914-1918 des 1er et 4me Régiments de Chasseurs à Pied.

Il est bon de rappeler parfois, même à ceux qui en furent les acteurs, les circonstances dans lesquelles se trouvèrent mêlés nos Régiments au début de l'odieuse agression dont la Belgique fut la victime en août 1914, tant les événements se succédèrent à une allure touffue et étourdissante.

La Section Historique de l'Armée, que nous remercions ici, en conserve les péripéties générales, mais nous avons tenu à en extraire spécialement un récit relatif au rôle peu connu de nos deux Régiments, à faire revivre, si possible, ces événements.

Ils ont lieu d'en être fiers, nos 1er et 4e Régiments de Chasseurs à pied. L'aide directe qu'ils rendirent alors aux Alliés et le pieux souvenir de ceux qu'elle nous a coûtés justifient amplement cet essai.

* * *

Aller et venir, se battre, voir tomber ses amis, faire d'exténuantes marches et contremarches, tel avait été le sort de nos deux Régiments comme de tant d'autres depuis la mobilisation générale belge du 1er août (celle-ci avait précédé d'un jour la française et nos effectifs étaient déjà au complet lors de l'invasion allemande du 4).

Remontons le temps Le 1er Régiment de Chasseurs à pied, fondé le 1er novembre 1830, avait un jour changé de nom (1850). Il était armé de carabines et on l'avait baptisé "Carabiniers".

Il fut rebaptisé le 1er avril 1874, et son premier Colonel Lugers, ancien marin, bon vivant, lui avait conféré à Mons sa réputation de bonhomme doublée d'une force morale remarquable et remarquée.

Il tenait en 1914 garnison à Charleroi et au 1er août, son 1er Bataillon qui était à Diest, le rejoignit immédiatement.

Les événements se précipitent : on commence par le dédoubler le même jour : il gardera les classes de 09, 11 et 13 (35 officiers et 2300 gradés et soldats) et un 4e Chasseurs, nouveau né, aura les classes de 06, 08, 10 et 1912.

A ces deux Régiments, on adjoint une Compagnie comptant 6 mitrailleuses Maxim, un groupe d'Artillerie et trois batteries de 7,5 cm, ainsi qu'un peloton de gendarmes à cheval et cet ensemble forme la 15e Brigade Mixte.

Le 2 août, après une garde sur la Sambre et l'Eau d'Heure, la brigade part en train pour Huy.

Le 5 août, un télégramme la mande d'urgence à Liège. Elle s'y rend par chemin de fer et attend les ordres près du Pont de Fragnée. A 23 heures, le 1er Chasseurs reçoit l'ordre de se porter à Sart-Tilman et le 4e Chasseurs se voit confier la mission de défendre l'intervalle entre le fort de Bonnelles et la Meuse

Par une pluie battante, le 1er Chasseurs arrive sous une fusillade éclatant de tous côtés à Sart-Tilman, un endroit inconnu des troupes, dans des bois, en renfort de troupes ayant dû céder devant des forces quadruples.

Courageux, les nôtres poussent jusqu'aux tranchées abandonnées et, soumis de toutes parts à un feu violent et à des assauts répétés, arrivent à peine à s'y maintenir.

Le IIIe Bataillon qui était en réserve contre-attaque, dépasse Sart, mais subit le sort des deux premiers Bataillons : 112 tués et combien de blessés jonchent le sol, mais l'ennemi a déjà reculé sans que le sache la 9e Brigade qui arrive en renfort et qui vient électriser les survivants. Ils récupèrent les redoutes sous un violent feu d'artillerie.

La bataille prend fin, le passage est interdit à l'ennemi....

A ce moment, l'ordre vient de se retirer eu égard à la situation générale.

De son côté, le 4e Chasseurs avait attaqué les Allemands successivement en deux localités, les avait rejetés en essayant des pertes terribles hors de l'intervalle qu'il défendait et avait fait 150 prisonniers.

Tous les forts restaient intacts et occupés par leurs garnisons. On sait qu'ils résistèrent jusqu'au 11 et certains jusqu'au 16 août et que Loncin en ruines fut occupé le 20 par l'ennemi.

Ce rappel des fatigues, des pertes endurées par les deux régiments, après les péripéties de la retraite depuis Liège : en grand-garde à Louvain le 18, le soir à Hérent, en route le 19 depuis 4 heures du matin, arrêta en réserve à une écluse, arrivée à Malines le 20 à une heure du matin, rassemblement à 4 heures et départ à 7 heures pour Reeth, explique aisément pourquoi les Chasseurs exténués furent mis en réserve à Duffel et à Wavre-Notre-Dame pour un repos bien gagné sous la protection des forts d'Anvers.

Ils purent y lire l'Ordre du Jour du 6 août du Roi Albert à l'Armée :

" Nos camarades de la 3 D.A. et de la 15e Brigade mixte
" vont rentrer dans nos lignes après avoir défendu en
" héros la position fortifiée de Liège. Attaqués par des
" forces quatre fois supérieures, ils ont repoussé tous
" les assauts. Aucun fort n'a été enlevé, la place de
" Liège est toujours en notre pouvoir

" Au nom de la Nation, je vous salue officiers et sol-
" dats... vous avez rempli tout votre devoir....

" La Patrie a le droit d'être fière de vous....

" Soldats de l'armée belge n'oubliez pas que vous êtes
" à l'avant-garde des armées immenses de cette lutte
" gigantesque..."

Et nos deux drapeaux furent brodés d'or au nom de
"Liège".

★ — Nos amis Robert MARTIN et Jean BOURG, de notre Rédaction, ont réalisé le montage suivant qu'ils ont intitulé:

" IL Y A 25 ANS...LE 2me CHASSEURS A PIED AU BOIS DU CAZIER,"

Il y a 25 ans, une effroyable catastrophe plongeait le monde du travail, la Belgique et le Pays de Charleroi en particulier dans le deuil et le désespoir: c'était au Charbonnage du Bois du Cazier, le 8 août 1956.

Hélas, après des jours, des semaines d'attente où l'espoir alternait avec le découragement, malgré la multitude d'aides et de bonnes volontés apportées autour du puits tragique, il fallut se rendre à l'évidence: le pays connaissait sa plus grande tragédie minière jamais enregistrée. Le Bois du Cazier, à MARCINELLE, avait fait 263 martyrs....

L'an dernier, à l'occasion de la commémoration officielle de cet évènement, les journaux, à l'aide de documents d'époque, ont consacré une large part à ce tragique anniversaire. Cependant, à part un ancien journaliste et ancien Chasseur, le Bourgmestre HARMEGNIES, aucun n'a évoqué, parmi tant d'aides volontaires multiples prodiguées, lors de la catastrophe de MARCI-

NELLE, la présence de l'Armée et particulièrement celle du 2me Régiment de Chasseurs à Pied.

Pour réparer cet oubli, les signataires du présent texte, témoins de la première minute, ont tenu à publier ici le compte-rendu des activités vécues en ces tristes circonstances par le 2me Chasseurs à Pied, telles qu'elles furent relatées à l'époque dans la "Gazette du Soldat":

Mercredi 8 août 1956, 12 h.10....Mess des Officiers du 2me Chasseurs à Pied.

Peu de monde au bar ce jour. La Compagnie d'appui est au bivouac à Ham-sur-Heure, elle ne doit rentrer que samedi. La Compagnie Etat-Major est en exercice de longue durée. Les Compagnies de Fusiliers, à effectif déjà réduit, suite aux contingences du recrutement actuel, s'apprêtent à partir en permission spéciale. Elles ne l'ont d'ailleurs pas volé, après une longue prestation à Bruxelles où elles fournirent avec l'enthousiasme et l'allure qui caractérisent nos Chasseurs, la garde aux Palais Royaux, service d'honneur s'il en fut.

Trois Officiers discutent le coup -(dont les deux signataires)-. Le poste s'allume et l'on entend ces mots: " Il semble qu'on se trouve devant une catastrophe minière sans précédent... " Mais où?...Trop tard, le poste s'est tu sur ces derniers mots. Les Officiers se quittent pour rentrer chez eux. Cependant que l'Officier S1, - le Cdt BOURG - au moment où il allait sortir, est appelé au téléphone au corps de garde. C'est le Commandant de Province qui consigne les troupees et les met à la disposition du Charbonnage sinistré. Il s'agit du "Bois du Cazier" à MARCINELLE.

12 h.45, le Chef de Corps, lieutenant-Colonel PARENT en tournée d'inspection au bivouac d'Ham-sur-Heure, a déjà pris les premières dispositions, il s'est rendu au charbonnage, où il a été rejoint par les cdts LEBEGUE et BOURG, et rejoint le quartier à 13 h.15. Les deux Officiers cités ci-avant avaient emmené avec eux une équipe avec des civières et

des véhicules. D'autres Officiers, apprenant, à domicile, l'affreuse nouvelle par la radio, rejoignent également le quartier, prêts à fournir sur le champ, toute l'aide qui leur serait demandée. Dans le courant de l'après-midi, d'autres Officiers, Sous-Officiers et gradés en congé, s'offriront à sacrifier leurs vacances pour rejoindre l'unité si on veut bien de leur concours.

Vers 13 h. tout le Bataillon est dans la cour d'honneur, les candidats permissionnaires sont en tenue de campagne avec casque; cependant, pas un murmure, pas une protestation, pas un cri...

Les visages sont graves et tous comprennent fort bien qu'il ne s'agit plus de permission ou de congé. Devant le malheur qui frappe le pays, le pays de Charleroi particulièrement, le Chasseur de Charleroi s'incline. Et les premiers secours s'organisent. Bientôt, dans l'après-midi, part vers Marcinelle, un second détachement composé, cette fois, de vingt hommes avec une cinquantaine de civières, des couvertures, des matelas. Bref, tout le matériel de première urgence, pour les blessés peut-être, s'il y en a, mais malheureusement aussi pour les chapelle ardentes.

Ce détachement est bientôt suivi d'un autre plus important. Ce sont des travailleurs qui, toute la nuit, préparèrent des sacs de sable et amèneront au puits sinistré des ballots de paille de verre qui doivent servir à barrer la route au feu meurtrier.

Et, tandis que dans la soirée on remonte les corps des seuls rescapés et des premières victimes, les secours offerts par l'armée s'amplifient. Le Commandant militaire de la province de Hainaut met à notre disposition toutes les troupes de la province: le 110 Bataillon des Troupes de Transmission plus deux Bataillons de GTA auxquels il ne sera d'ailleurs pas nécessaire de faire appel. Le Ministère offre 56 ambulances qui, hélas! ne pourront pas servir. L'Ecole du Génie, avec son matériel de mine, est également prête. Un Officier du Génie séjournera au charbonnage pendant plus de 15 jours.

Et, dans la grisaille de cet été couleur d'automne, dans la poussière et la fumée du charbonnage, les jours et les nuits se succèdent, lents et désespérants. Les corvées éreintantes et quelquefois dangereuses succèdent aux corvées, toujours acceptées d'un cœur offrant et spontané. Elle sont loin les rouspétances de la corvée patates...

Jusqu'au 13 août, à partir de cette date, pendant trois jours, 83 corps vont être remontés. Besogne pénible à laquelle, une fois de plus, personne ne rechignera. On ne demande que des volontaires, c'est exact, mais ils sont tous volontaires. Ceux du 2me Chasseurs et ceux du 110 TTr, car l'aide de l'armée ne se limite pas au 2 Ch et les soldats du 110 TTr sont admirables, car ils faut voir comme ils nous comprennent bien ces soldats d'origine flamande, commandés souvent par des gradés wallons du 2me Chasseurs. Le travail n'est pourtant pas commode. L'atmosphère du carcé est intenable. Les équipes doivent se relayer toutes les heures; mais il n'est pas rare de voir des hommes qui, se sentant malades, surmontant une défaillance passagère, restent quand même et font preuve en cela d'un courage obscur mais d'autant plus méritoire. Esprit d'équipe ! Au cufat, où le douloureux travail est plus pénible encore, il n'est pas rare de voir l'équipe de quatre hommes, formée par un officier, un sous-officier et deux soldats; il s'agit là d'extraire les pauvres corps et de les placer sur des civières.... Il y a toujours trop de volontaires pour le cufat...

Et l'aide de l'armée ne se limite pas au charbonnage lui-même. Dès le début, nos soldats ont dressé à l'extérieur, auprès des grilles, des tentes pour abriter les familles éplorées, qui dans leur désespoir s'accrochèrent pendant tant de jours aux abords du puits sinistré.

Aux funérailles qui douloureusement se succédèrent, l'armée était là, au service d'honneur, au service d'ordre, aux civières, au SERVICE tout court.

Voici donc ce que publiait la "Gazette du Soldat" dans son numéro de septembre 1956. Mais on aurait pu écrire beaucoup plus sur ce que les Chesseurs ont accompli en ces tristes jours.

Peut-être, parmi nos lecteurs, existe-t-il des témoins de cette tragédie ou même des personnes (civiles ou militaires) ayant participé aux opérations de sauvetage, à la préparation des funérailles ou aux funérailles elles-mêmes ou encore qui possèdent des textes ou des photos se rapportant à ces événements. Nous mettons à leur disposition notre rubrique "SOUVENIRS". Les textes et les photos qui pourraient nous être prêtés seront reproduits et rendus à leurs propriétaires. Nous enrichirons de la sorte notre documentation et nous pourrons ainsi donner à nos fidèles lecteurs plus de détails sur la part importante qu'ont pris les petits Chasseurs de Charleroi aux travaux pénibles de la remontée des corps des malheureux mineurs et aux tâches secondaires mais très dures qui leur étaient confiées dans l'ensemble des opérations de sauvetage.

★ — Il y a aussi, et heureusement, des SOUVENIRS en chansons. Voici une chanson, en hommage à sa Fraternelle, qu'a écrite, en 1979, Monsieur VANDENEN, membre de la Fraternelle Royale des Anciens Combattants 1914-1918 des 1er et 4me Régiments de Chasseurs à Pied; cette chanson a été composée à l'occasion du 65me anniversaire du départ pour la guerre du 1er Chasseurs à Pied qui a quitté sa caserne de CHARLEROI le 4 août 1914;

Se chante sur l'air de
"Pays de Charleroi".

(Le texte ci-contre est
de la main de l'auteur)

1er couplet

*Nous avons dans le temps
Combattu l'Allemagne
Pendant plus de quatre ans
Fait la rude campagne
Le danger réunit
Tous ceux qui le partagent
Il en fait des amis
Que ni le temps ni l'âge
N'ont jamais désunis*

2me couplet

S'il est lointain le temps
 De la grande épopée
 Il m'arrive souvent
 De voir en pensée
 Et très intensément
 Ces journées tragiques
 Où nos beaux régiments
 Si fiers et magnifiques
 Intérent vaillamment

3me couplet

Nos héros en tombant
 Sont entrés dans l'histoire
 Recevant de leur sang
 Une page de gloire
 Qu'ils vivent dans nos cœurs
 Et dans notre mémoire
 La guerre est un malheur
 Mais consacrons l'espoir
 D'un avenir meilleur !

Refrain

Reverbelle Classeurs
 C'est toi que je préfère
 Sur notre coin de terre
 La plus belle c'est toi
 A mes yeux, oui c'est toi.

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Cette nouvelle rubrique s'adresse tout spécialement à nos lecteurs qui désirent prendre contact avec nous pour obtenir l'un ou l'autre renseignement ou conseil. Nos correspondants peuvent aborder divers domaines (social anciens combattants, juridique, militaire, philatélique, etc..etc..), nous nous efforçons de leur répondre le mieux possible ou de les diriger vers d'autres sources.

Les lettres, signées et portant les nom et adresse du correspondant, doivent être envoyées à la Rédaction du Bulletin : Mr Jean BOURG, rue Spinois, 144 Bte 6 à 6000 CHARLEROI.

Si la demande est urgente, il y sera, dans la mesure de nos moyens, répondu directement par courrier. Sinon les réponses paraîtront dans le "Cor de Chasse" le plus proche.

Si le correspondant ne désire pas que son nom figure dans le Bulletin, il suffit qu'il le demande dans sa lettre: dans ce cas nous inscrirons en tête de la réponse les nom et prénom ainsi que la localité. Ex: "Pour Mr Jean DURANT de Charleroi" sera remplacé par: "Pour J.D. Charleroi".

Les lettres qui ne demandent pas de réponse et qui peuvent intéresser nos lecteurs continueront à être reproduites dans "Le courrier de nos lecteurs"

Toutes les demandes et lettres reçues à la Rédaction sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration avant de paraître dans notre Bulletin.

La Rédaction.

<p>N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION 1982 C.C.P. 000-0199352-17. de l'A.N.C.A.P.</p>
--

N. D. L. R.

Nous espérons que les nouvelles rubriques ouvertes dans ce numéro auront beaucoup de succès et que cela sera le début d'une collaboration très fructueuses entre nous et nos lecteurs.

— Nous ne demandons qu'une chose: recevoir beaucoup de textes mais aussi des suggestions et des critiques pourvu qu'elles soient constructives.

— Il est bien entendu que tous les textes envoyés à la Rédaction doivent obligatoirement porter les NOM, Prénom et adresse complète de l'expéditeur.

— Il ne peut, en aucun cas, être question de politique et les idées défendues dans le texte n'engagent que la responsabilité des auteurs.

— Les textes publiés dans le Bulletin restent la propriété de la Rédaction.

BOURG Jean
Rédacteur en Chef.

CEUX QUI NOUS QUITTENT.

- Suite au retour de son Bulletin 36, nous avons été avisés du décès de Monsieur Jean LACROIX de Marchienne-Docherie. Nous présentons nos très sincères condoléances à la famille de notre membre.
- Le 27 novembre 1981, Monsieur Emile VANDERBECK, ancien Administrateur de la Brasserie Diekirch est décédé à Charleroi à l'âge de 84 ans. Depuis plus de 50 ans, Monsieur VANDERBECK était un grand ami du 2me Chasseurs et il avait rejoint nos rangs dès la création de l'Amicale et s'était montré très généreux vis-à-vis du Musée. Nous perdons un grand ami. Notre Président d'honneur a assisté aux funérailles et a présenté nos condoléances à la famille.

Au sommaire

du prochain numéro

Nous espérons pouvoir vous présenter une rubrique "SOUVENIRS" bien fournie - des nouvelles du 2me Chasseurs - un compte-rendu de notre Assemblée Générale du 13 mars - des nouvelles philatéliques et des nouvelles du Musée des Chasseurs. Nous espérons aussi avoir à répondre à de nombreuses questions posées par nos lecteurs. Nous attendons votre courrier.....

LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»